

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### RELANCE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° OBR/07/F/2018-2019 POUR LE MONTAGE D'UN MINI-STUDIO AUDIOVISUEL

Date de Publication : 20/10/2019

Date d'ouverture des offres : 09/04/2019

#### **1. Objet.**

L'Office Burundais des Recettes réinvoque, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « **le montage d'un mini studio audiovisuel** », dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### **2. Financement.**

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2018-2019.

#### **3. Spécification du Marché**

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

#### **4. Allotissement**

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

#### **5. Délai et lieu de livraison**

Le délai de livraison et montage du matériel est fixé à quatre-vingts dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais les soumissionnaires peuvent proposer des délais plus courts.

#### **6. Conditions de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

*Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.*

#### **7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur le site web de l'Office Burundais des Recettes ([www.obr.bi](http://www.obr.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,  
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,  
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,  
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02**

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

#### **8. Dépôt et Ouverture des Offres.**

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **09/04/2019 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N° OBR/07/F/2018-2019, A n'ouvrir qu'en séance publique du 09/04/2019, à 10h 30'**.

L'ouverture des offres aura lieu **le 09/04/2019 à 10 h 30'** dans la salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6<sup>ème</sup> étage.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

#### **9. Visite du site d'installation**

Avant la préparation des offres, une visite guidée du lieu où le mini studio audiovisuel sera monté est prévue le 29/03/2019 à partir de **10h 00 locale** pour les soumissionnaires intéressés (**site Emmaüs**). Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite à cette date pourront le faire à leur propre convenance, guidés par les employés de la Direction de Communication et Services aux Contribuables de l'OBR.

#### **10. Délais d'engagement.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#### **11. Garantie de soumission**

Une garantie bancaire de soumission d'**un million de francs burundais (1.000.000 FBU)** est exigée.

#### **12. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **13**/03/2019

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Frédéric MANIRAMBONA

Page 3 of 32